

# Marcilly le Châtel

*Villes et Villages Fleuris - Dossier de candidature 2021*



Commune de  
**MARCILLY LE CHÂTEL**

## Edito



Fleurir une commune c'est mettre en couleur sa vie !

Depuis de nombreuses années, la commune de Marcilly le Châtel cherche à embellir son cadre de vie. Située au pied des Monts du Forez, entre volcans et plaine elle bénéficie d'un cadre naturel remarquable et agréable. Cependant une démarche de végétalisation est toujours et encore à l'œuvre. Alors pourquoi ?

Simplement parce que l'espace dans lequel nous vivons est constitué d'histoires d'hommes et de femmes, du temps qui est conservé par le patrimoine le tout dans un cadre de terre, de prés et de bois. Notre volonté est bien de conserver ce qui fait le charme de la commune, ce qui permet de vivre sa vie en couleur et ainsi de favoriser le vivre ensemble. C'est ce que nous offre le monde végétal par ses formes, ses couleurs et la relation à la nature.

A travers le concours de fleurissement réservé aux habitants, la campagne départementale de fleurissement, ensemble Marcillois et Marcilloises prennent conscience de l'effort de chacun pour accueillir l'autre, pour vivre en symbiose avec le monde qui l'entoure. Le vignoble qui rythme les saisons au fil des couleurs de la vigne, nous rappelle la notion du temps qui passe et l'évolution permanente de la vie de notre cité.

Concourir au label Villes et Villages Fleuris, c'est aussi nous engager dans le temps en une démarche de respect de la nature. C'est pourquoi nous postulons pour être acteur reconnu d'une qualité de vie et aussi être stimulé à faire encore mieux. Cette démarche conduite par l'équipe municipale doit être celle de l'ensemble des habitants intégrés dans de multiples projets.

Quel plaisir de voir des visiteurs témoignant du beau cadre de vie de la commune, mais aussi quel bonheur de voir les habitants investis dans le vivre ensemble par une activité associative forte ou tout simplement en accueillant le voisin par un espace fleuri et agréable, ouvert sur le monde.

Nous sommes heureux à travers les quelques pages de ce dossier de candidature de vous partager notre cheminement.

Thierry Gouby  
Maire de Marcilly le Châtel



*Je m'appelle Noisette, je suis l'emblème de Marcilly le Châtel, je vous emmène à la découverte de mon village. Je suis discret, mais vous aurez peut-être l'occasion de me croiser aux abords de l'école ou encore rue du Gipon.... Bonne visite!*

## *Sommaire*

- **Présentation de la commune**
- **Mise en œuvre du projet de valorisation de notre patrimoine par le végétal**
- **Présentation de notre patrimoine paysager et végétal**
- **Gestion de notre environnement et cadre de vie**
- **Des actions pédagogiques conduites sur Marcilly-le-Châtel**
- **Valorisations touristiques**

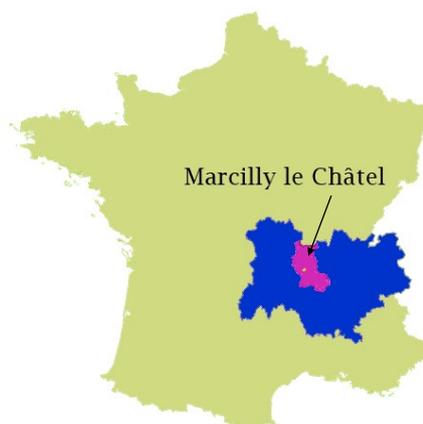




## Présentation de la commune

### Situation

**Région** : Auvergne - Rhône Alpes  
**Département** : Loire (42)  
**Arrondissement** : Montbrison  
**Canton** : Boën sur Lignon  
**Intercommunalité** : Loire Forez Agglomération  
 (87 communes et 112 000 habitants)  
**Adresse de la mairie** : 1 Place de la Mairie  
 42130 Marcilly-le Châtel  
**Téléphone** : 04 77 97 40 80  
**Email** : marcillym@wanadoo.fr  
**Site internet** : www.marcillylechatel.eu  
**Altitude** : de 377 mètres à 708 mètres  
**Superficie** : 1 632 hectares  
**Voirie communale** : 30 km  
**Habitants** : 1 437 habitants  
**Gentilés** : Marcilloises et Marcillois



Coordonnées 45° 41' 44" nord, 4° 02' 17" est

Village situé en bordure de la plaine du Forez et sur les coteaux des Monts du Forez dans la Loire, sur un ancien site volcanique, il est réputé pour ses vignes qui font partie de l'AOP Côtes du Forez ainsi que pour sa volerie située au sommet d'un château médiéval du XIIe siècle détruit et reconstruit au XIXe siècle. Le village et son château apparaissent dans des passages de L'Astrée, roman-fleuve d'Honoré d'Urfé.



### Economie et services

Territoire rural, l'agriculture est partie prenante de la vie économique de la commune. On recense **7 exploitations** agricoles (production de lait et de viande, 3 viticulteurs, 1 maraicher bio et en projet une ferme d'aquaculture de spiruline).

**Des artisans** dont l'entreprise Demars, de renommée nationale, restaure les monuments historiques en pierre.

**La Volerie du Forez**, deuxième site animalier le plus fréquenté de la Loire, présente des spectacles d'animaux (rapaces, perroquets, chevaux...) dans l'enceinte du château.

Marcilly est un village dynamique et vivant avec **une boulangerie**, un tabac-presses, 2 restaurants, des salons de coiffure et d'esthétique, des cabinets infirmiers, un petit marché hebdomadaire le vendredi en fin d'après-midi, un garage automobile, un fabricant de meubles...

**Le bureau de poste** est ouvert 6 jours sur 7 et la médiathèque 3 fois par semaine.



La commune accueille une crèche intercommunale.

La commune dispose d'une zone de loisirs avec un terrain de foot et de tennis, d'un petit jardin avec une aire de jeux et d'un espace de détente qui réhabilite l'ancienne station d'épuration (travaux réalisés en 2021)

Nous avons **une école** agrandie et rénovée en 2019, accueillant environ 150 élèves répartis dans six classes. Notre cantine propose des repas entièrement cuisinés sur place par deux cantinières.

## Histoire et patrimoine

Bâti sur un piton basaltique, Marcilly-le-Châtel fut occupé par les gaulois et les romains, une sépulture gauloise à crémation et des tuiles à rebord y ont été découvertes.

**Le château** est connu dès 1010. Il appartient au comte du Forez et sert à surveiller son ennemi le sire de Couzan. Pendant la guerre de Cent Ans, Marcilly est un point fort du Forez. Richelieu fait démanteler le château. L'espace est concédé à la famille de Saint-Hilaire qui se fait bâtir une demeure au pied des ruines (auberge de la Césarde).



Les ruines de la forteresse sont vendues par les Talaru aux Chassain en 1645. Elles ont échu à Hyppolyte de Sauzéa-Monteilles qui entreprend une reconstruction de 1873 à 1884. Ayant surestimé ses ressources, il ne peut mener son projet à son terme. Légué aux Hospices civils de Saint Etienne, il est vendu à la famille Brun. En 1968, la S.C.I Saint Anne devient propriétaire du site et contribue à sa sauvegarde avec l'association ADAMAS. Le château est loué à la Volerie du Forez depuis 1987.

L'Eglise Saint Cyr, de style roman, date du XII -ème siècle et a été fortement remanié au début du XVI -ème siècle et au XIX -ème siècle. Les cloches ont été restaurées en 2002. Le monument est classé depuis 1991. L'ensemble du bâtiment intérieur et extérieur a été restauré au cours des dernières années.



Les croix sont nombreuses. La plus intéressante se trouve au cimetière (croix des Argnats). Près de l'église, on trouve une croix de 1588.

Marcilly-le-Châtel, anciennement appelé Marcilly-le-Pavé, perd son titre noble à la Révolution et retrouve son nom en 1968.

### La Fée Mélusine

La légende de la fée Mélusine, mi-femme, mi-serpent, plane sur le village... La sculpture de Mélusine a été placée sur le mur du bâtiment sud de l'école Jean-Côte, le regard tourné vers l'ouest où subsistent les fondations du château de l'un de ses deux derniers enfants.

### Les chemins de randonnées

Un travail participatif, entre élus et habitants, permet aujourd'hui de trouver cinq chemins de randonnées balisés pour découvrir les coteaux de la commune.

### Les loges de vignes

Les loges de vigne parsèment le paysage du côté de Rézinet. Celles encore visibles datent des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, mais elles sont recensées depuis l'époque Napoléonienne. Construites en pisé, elles servaient aux exploitants des vignobles

des villages « montagnards » à stocker leur matériel et de logement d'appoint.



### Les tuileries et briqueteries

Avec un sol argileux, on trouve jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle de nombreuses tuileries à Marcilly.



*Vie associative*

Nous avons **une vingtaine d'associations** (Familles rurales, Comité des fêtes, club des jeunes, club des aînés, Sou des écoles, La chorale, l'Entente Sportive...) qui animent le village avec des activités physiques (gym douce, yoga, foot, marche nordique...), culturelles (théâtre, festival des Vieilles Pierres, fête de la musique...), une fête patronale, la Marche des vendanges, la brocante,... Les Marcilly de France permettent de découvrir les villages du même patronyme.



*Lien social*



La commune s'attache à conserver le lien social entre les habitants et les générations.

Les familles sont invitées à présenter leurs nouveau-nés lors des vœux de la municipalité.

Le CCAS organise un goûter spectacle pour les plus de 65 ans, temps très apprécié de rencontre et de convivialité. Il distribue à domicile et en maison de retraite un colis de Noël aux plus anciens (avec une surprise réalisée par les enfants de l'école afin de maintenir le lien inter générationnel).

La qualité de vie à Marcilly, s'illustre par la fête de deux centenaires en 2019 !



## Valorisation de notre patrimoine par le végétal

Valoriser le patrimoine paysager et culturel est un engagement de longue date, Marcilly-le -Châtel a toujours souhaité entretenir l'existant transmis par nos aînés.

Au fil des années, la commune a créé de nouveaux espaces floraux et paysagers, elle propose ainsi un cadre de vie agréable. De plus, elle souhaite favoriser l'accueil et la convivialité.

C'est un engagement au quotidien partagé entre élus, employés, habitants, associations, visiteurs... Il y a une participation active des habitants sur l'entretien des lieux publics (croix, bords de rivières,...)

Chaque année Marcilly-le-Châtel organise le concours des maisons fleuries, le jury composé d'élus arpente les rues du village et des hameaux afin de repérer jardins, cours, bordures de maison, balcons les plus fleuris et visibles de la voie publique. Cette démarche permet de cibler tous les habitants.

Vingt de ses lieux sont sélectionnés et parmi ces derniers 5 sont distingués.



De plus, depuis 2012 la commune participe au concours départemental « Fleurir La Loire ». Elle est classée 1<sup>ère</sup> de sa catégorie. C'est un encouragement et un excellent moyen pour valoriser le village, accueillir les visiteurs de passage et maintenir le bien vivre à Marcilly-le-Châtel.

Chaque projet est pensé de manière à valoriser notre patrimoine, à répondre aux besoins de la population tout en veillant à la fonctionnalité et l'intégration paysagère. Pour exemple : création du petit jardin et valorisation de la place de l'église.



Au côté des élus, **2 agents** (renforcés par un emploi d'été) ont en charge d'embellir Marcilly-le-Châtel :

Entretien des espaces verts, les haies, arroser les massifs, assurer les plantations, désherber, tailler...

- Nettoyer et débroussailler les espaces communaux et les chemins de randonnées
- Assurer l'entretien et la végétalisation des bâtiments publics (mairie /école/église...)
- Entretien le cimetière
- Assurer le suivi du mobilier urbain...



*J'apprécie les zones naturelles qui me laissent un espace de vie agréable...*



Ces 2 dernières années la commune a investi dans du matériel. Ainsi un camion benne plus pratique, **un taille haie électrique** (donc silencieux) avec recharge dorsale ont complété la panoplie de nos agents comprenant entre autres un tracteur tondeuse, 2 débroussailleuses, un tracteur, une citerne etc...



## Présentation de notre patrimoine paysager et végétal

Marcilly-le-Châtel dispose d'espaces verts répartis sur plusieurs lieux de la commune :

### *Bourg et Vieux-Bourg*

L'aménagement du centre bourg s'est déroulé de 2010 à 2014 : trottoirs aménagés, réseaux secs et humides (protection de l'environnement), plantation d'arbres au monument aux morts et le long de la voirie, déplacement de la bascule pour conservation du patrimoine.



### 2 arbres pour accompagner le monument aux morts de la commune...

Deux arbres entourent le monument aux morts. Leur choix est le fruit d'une réflexion. Ainsi **un sequoia pendula**, érigé mais au port retombant, symbolise le recueillement et la douleur. Sa couleur toujours verte rappelle la tenue militaire. C'est la tristesse qui est là face à **un arbre de Judée** (*Cercis siliquastrum*) qui symbolise l'espérance, l'avenir et la vie par ces fleurs roses. Son feuillage arrondi et ses couleurs changeantes illustrent le cycle des saisons sans cesse répété. Ainsi un cadre de verdure enserre le monument aux morts, symbole de la mémoire des hommes qui ont permis la transition entre la guerre et la paix, le passé et l'avenir.

### *Bâtiments et lieux publics*

Depuis de nombreuses années, les équipes municipales successives ont veillé à **préserver les arbres** et à continuer **d'arborer à chaque nouvel aménagement**. Mairie, école, église, bâtiment AMASIS (maison des associations, local des jeunes, médiathèque, La Poste), salle communale La Garenne. Chacun de ces espaces est agrémenté de massifs et jardinières.



### Équipements publics



Eglise Saint Cyr



École Jean Côte



Cimetière



Terrains sportifs



Salle de la Garenne



Mairie



Bâtiment Amasis



Salle des fêtes

Sur les hameaux de Say et de Maure, éloignés de plusieurs kilomètres du centre bourg, les habitants participent activement à l'entretien des massifs et espaces paysager.



Les plantes utilisées pour le fleurissement sont achetées chez un **pépiniériste local**. Les agents en assurent l'hivernage et la préparation de printemps.

Le choix des plantes tient compte de leur adaptation à notre climat et à leur besoin en eau. Ces aspects sont discutés entre élus et agents de manière à réaliser des choix adaptés : vivaces, plantes à feuillage, graminées, arbustes, plantes annuelles, rosiers... Il est recherché des harmonies d'association de plantes et de couleurs. Pour exemple, installation de **plantes couvre-sol** au pied des arbres (millepertuis, pourpier vivaces...)





Fleurir au rythme des saisons...

**Au printemps**, des jonquilles agrémentent plusieurs massifs sur l'entrée de la commune (3000 bulbes ont été plantés en 2018). Sur de nombreux lieux, nous avons un fleurissement indigène **En été**, jardinières fleuries et massifs sont composés de géranium, canna, rose d'inde, verveine, bégonia, sauge, rosier, lavande, dahlia, gaura. **En automne et en hiver**, les pensées et myosotis remplacent les fleurs d'été.

Divers **arbustes** agrémentent les parterres dans la cours de l'école, devant la mairie (chevrefeuille),...





### Le patrimoine arboricole du territoire de Marcilly-le-Châtel

Sur les coteaux, vous tomberez peut-être nez-à-nez avec des pins d'une drôle d'allure avec leurs troncs courts, noueux et tordus. Il s'agit des "Pins boulange".

Ces pins, aussi nommés "garolles" et destinés à alimenter en bois les fours à pain, étaient taillés de façon à les empêcher de se développer en hauteur. Vous pouvez notamment les observer en empruntant le chemin Y2 en approchant de Maure.



### Le verger conservatoire

En 2015, le conseil municipal a souhaité la mise en place d'un verger conservatoire. Celui-ci a été pensé dans le but de prendre conscience de la richesse végétale de notre territoire tout en sauvegardant de l'oubli des **variétés anciennes (pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers...)**. Pour les plus jeunes, c'est aussi l'occasion de suivre le rythme des saisons ; pour tous, le partage des savoirs : greffage/taille/cueillette... Le verger conservatoire est situé sur un espace au centre bourg.



Animation et formation autour du verger, pour les habitants et les enfants.



Réhabilitation de l'ancienne station d'épuration

Les élus ont souhaité réhabiliter l'ancienne station d'épuration en un lieu de détente familiale. La part belle est faite au végétal et à la valorisation des ouvrages existants par la transformation des bassins en massifs fleuris et aromatiques ainsi qu'une fontaine. Un espace jeux et loisirs, ainsi qu'un coin lecture sont également à disposition. Ce lieu est un rappel au cycle de l'eau en référence à l'ancienne station.

Avant



Après

## Gestion de notre environnement et cadre de vie

### Les espaces verts

Une de nos priorités est de préserver nos ressources en eau. L'arrosage se fait principalement avec **l'utilisation de l'eau du canal du Forez ainsi que celle de puits**. Toute création d'ouvrage est pensée avec l'utilisation d'eaux de pluie. Pour exemple, la fontaine créée sur le terrain AMASIS est alimentée par les eaux pluviales du bâtiment.



Les horaires des employés sont aménagés l'été, ainsi, l'arrosage se réalise le matin dès 6h et ce, 2 à 3 fois par semaine. Le paillage déposé sur l'ensemble des massifs va dans le sens de notre démarche. Deux types de paillages sont employés : le broyat de taille d'arbres est utilisé sur les massifs d'arbustes et de vivaces, de la paille de chanvre est déposée sur les massifs de plantes annuelles. Sur 2021, il est prévu l'installation d'un arrosage automatique sur une partie du bourg.

**Concernant la taille des arbres et arbustes, notre objectif vise à conserver un aspect naturel.**

Les tontes sont le plus possibles raisonnées, la fréquence et la hauteur d'herbe varient selon les lieux et l'usage. Les déchets verts sont compostés puis réutilisés sur les massifs.



Pour exemple, au stade de foot, en période estivale, la tonte est plus haute pour éviter le dessèchement.

Depuis quelques années, **le fauchage raisonné** est en place. En appliquant quelques principes simples, on garantit la sécurité routière tout en préservant la biodiversité et la variété des paysages. On limite la taille de printemps au strict nécessaire pour assurer la visibilité des usagers et on attend l'automne pour débroussailler les talus et fossés où de nombreuses espèces se reproduisent en été...

Outre son intérêt environnemental, le fauchage raisonné offre d'autres avantages : en passant moins souvent, il limite l'usure du matériel, mais aussi la consommation d'essence. Il permet ainsi des économies.



*Intégration paysagée dans la cours de l'école*

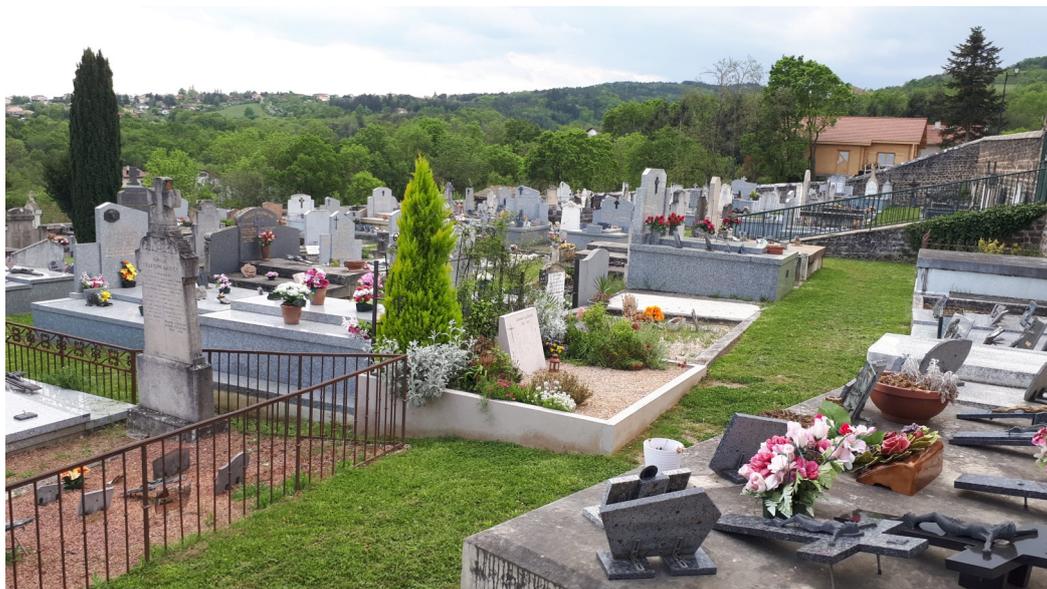
Nous pratiquons l'**éco pâturage** sur la station d'épuration de Say, en effet, des moutons en assurent l'entretien ce qui permet d'allier écologie et économie.



Depuis 2015, **Marcilly a fait le choix du zéro phyto** sur toute la commune.

La végétalisation du cimetière répond à plusieurs objectifs :

- Alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires
- Lutte contre l'érosion du sol
- Maitrise du budget entretien



**Les allées du cimetière sont enherbées depuis 2015**, elles n'ont pas pour objectif d'être une pelouse haut de gamme, la non utilisation de désherbant est avant tout un choix respectueux pour la nature et pour la santé, la retenue du sol par les plantes n'est pas négligeable dans ce lieu pentu.

Des bacs à compost et poubelles ainsi que l'accès à l'eau sont à disposition.

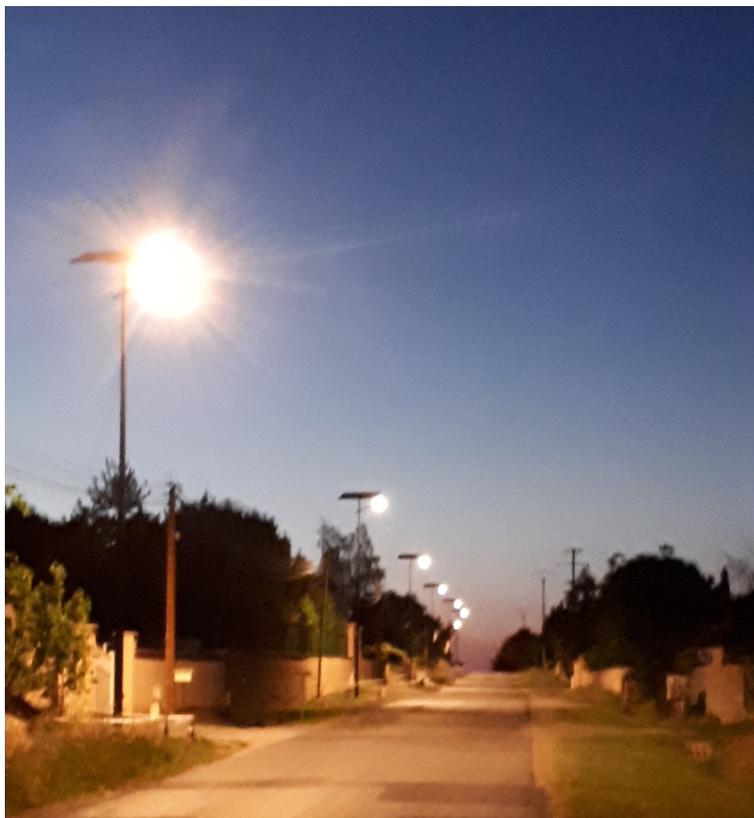
Quelques chiffres sur le fleurissement de la commune...

51 jardinières  
 24 Bacs à fleurs  
 7 Gabions en arbustes permanents  
 1600 plants en périodes estivales  
 600 à 700 plants à l'automne  
 Coût annuel : 2 000 à 3 000 euros selon les années

### Actions sur la qualité de l'éclairage dans l'espace public

L'Association Nationale Pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne, remettait à la commune en 2013, le diplôme « Village étoilé » pour la mise en place de l'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h. **En 2021, notre commune est labélisée « Village étoilé 3 étoiles »**

Dans cette continuité, une étude réalisée en 2020 avec Loire Forez Agglomération a permis de réaliser l'inventaire et l'optimisation de notre parc d'éclairage. Ainsi, des lampadaires ont été supprimés, d'autres déplacés. Une réflexion particulière s'est portée sur la rue de Corbes très mal éclairée. Les élus ont fait le choix de l'énergie renouvelable, c'est ainsi que 6 mâts autonomes ont été implantés, une minuterie propre à chacun permet l'admiration des étoiles de 23h à 6h. Marcilly-le-Châtel est la première commune de la Loire à proposer ce type d'éclairage pour une rue. Un 7<sup>ème</sup> mât de même configuration est implanté sur le parking de l'école.



**Le toit de l'école est doté de 64 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques depuis 2010.**

Ce qui équivaut à 4 261kg CO<sub>2</sub> évité ou encore 63 127 km en voiture électrique.



### Actions sur la gestion des déchets alimentaires

Marcilly-le-Châtel compte une école publique, elle accueille **150 élèves** en primaires et maternelles. Chaque jour 90 élèves mangent à la **cantine gérée par la municipalité**.

A la rentrée scolaire 2020, Marcilly a été retenu, avec 3 autres communes, par Loire Forez Agglomération sur un **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**. Cette action implique les élus ainsi que les 2 employées de la cantine. Notre objectif : améliorer la gestion des achats, des déchets, la relation avec les fournisseurs, garantir une alimentation saine et équilibrée.



### Communication de nos actions



Toutes les actions visant le fleurissement et l'aménagement du cadre de vie sont portées à la connaissance des Marcilloises et Marcillois via plusieurs moyens de communication :

- Le journal communal « L'Écureuil » réalisé et distribué par les élus
- Le site internet de la commune [www.marcillylechatel.eu](http://www.marcillylechatel.eu)
- Le panneau d'affichage lumineux sur la place de la mairie
- L'office de tourisme Loire Forez Agglo
- La presse locale
- L'application Illiwap



## Actions pédagogiques conduites sur Marcilly-le-Châtel

### Mise en place de chemins de randonnées

En 2017, à l'initiative d'élus et d'habitants, **3 nouvelles boucles balisées** dans les deux sens sur environ 5 kms ont enrichi les 2 chemins existants. Des panneaux réalisés par l'atelier Padgom infographiste sur Marcilly indiquent le départ de chacun d'entre eux.



La randonnée répond à de nombreuses aspirations actuelles :

- Sauvegarde des chemins et du patrimoine communal : entretien, valorisation
- Proposition de déplacements doux et de loisirs
- Attractivité pour la commune



Aujourd'hui ces chemins sont régulièrement entretenus par les employés communaux et les élus, les fréquentations sont nombreuses et montrent tout l'intérêt de cet équipement de loisirs ouvert à tous. Ces chemins offrent de beaux parcours avec vue imprenable sur Plaine et Monts du Forez... De quoi éveiller tous les sens !!!

Les habitants sollicitent le développement de ces chemins de randonnées, notamment côté plaine.

L'association Familles Rurales, aidée de nombreux bénévoles, organise chaque année en septembre la **Marche des vendanges**. Près d'un millier de marcheurs venus de tout le département découvre les **vignobles AOP des Côtes du Forez**, les coteaux de notre commune tout en dégustant des spécialités locales (sac bardin, fourme de Montbrison, pâté aux pommes). La dégustation du Côtes du Forez reste une option fort appréciée des plus grands !



*Animations et découvertes organisées par l'association Les Vieilles Pierres*

Cette association située sur Marcilly propose chaque année des animations :

Troc de graines et de plants, semences potagères...

Marché de producteurs

Atelier de greffe d'arbres fruitiers.

Exposition « la graine O pain » sur les blés et les paysans boulangers avec dégustation

Conférences

Ces thèmes attirent les visiteurs de toute la Loire et des départements limitrophes.



*Le Troc Plantes*

En 2017, en lien avec le comité des fêtes, des habitants proposent d'organiser un troc plantes sur le principe de l'échange « chacun amène quelque chose à troquer sur le thème du jardin » : Des légumes, des fruitiers, des graines, des plantes ornementales (vivaces..) mais aussi terreau, gazon, paillage, vieux outils, pots de fleurs...

Cette journée a attiré de nombreux « troqueurs » et ne demande qu'à être reconduite, tout se fait dans une ambiance de partage d'expérience et de convivialité.



*Journée Nettoyons la nature*



A l'initiative d'habitants et d'élus, la 1ère journée a eu lieu le 4 octobre 2020. Dans la bonne humeur, une vingtaine de villageois a participé à la première opération « ramassage des déchets »

Par petits groupe de 3 à 4 personnes, une partie du village a été parcourue en quête d'objets divers et variés. Cette action a permis de récolter **25 kg de déchets** : mégots, plastiques, bouteilles, papiers, masques, verres et même un pot d'échappement !!! Tous ces déchets ont été triés et ont rejoint « le bon chemin » : déchetterie, benne à verres, poubelle jaune...



D'autres journées sont déjà au programme 2021.

## Implications citoyennes

### Plantation active au verger conservatoire



En mars 2016, le verger prend vie, les élèves de CM1, CM2 de l'école Jean Côte entourés de leur Directeur, d'élus, de 2 professionnels de l'arboriculture et d'habitants se réunissent pour planter les 3 premiers arbres comme la 1ere pierre d'un ouvrage...

Les 3 arbres plantés comme les 3 pieds d'un tabouret représentent « la passion, la confiance et la volonté ». Sur la commune, de nombreux vergers ont disparus, Il est donc possible de les faire revivre et ainsi **préserv**er les variétés locales, c'est le souhait des élus. Un verger cela se construit dans la durée, c'est le message des professionnels et du maire passé aux enfants « Vous aurez aussi à prendre part pour que ce lieu reste vivant ». L'Aventure de ce verger commence, il faudra le faire vivre...

Savoir prendre son temps de la graine aux fruits, retrouver le goût et le parfum des fruits, comprendre le cycle de la vie, de l'eau.. Tout un programme !!!

Les différentes étapes de la plantation furent expliquées : préparation du trou, dispersion de la cornaille, taille des racines, position du point de greffe, tassement de la terre, taille des branches...

Auprès de ce public conquis, le message semble compris.

Depuis cette date, le verger a rejoint le centre du village, et d'autres arbres ont été plantés.



Solidarité avec les victimes  
des attentats en 2015



Personnages créés par une Marcilloise



Rencontre avec les habitants



*Un hôtel à insectes à l'école : des enfants acteurs de la protection de la biodiversité*



Les enfants du village de la classe de CM2, ont construit un hôtel à insectes installé à l'école Jean Côte.



Les enfants de la classe de petite section, plantent deux arbres dans leur nouvelle cours d'école.

*Sensibilisation des élèves au cycle de l'eau*

Ces dernières années, les élèves de la commune ont visités les réservoirs eau potable et les stations de traitement des eaux usées de la commune. Ces visites sont rattachées à l'étude du cycle de l'eau lors du cursus scolaire.



Depuis plusieurs années, les habitants du hameau de Maure se retrouvent régulièrement pour entretenir leur bien commun. Ainsi, la mare, les chemins sont entretenus, les déchets collectés. En 2017, ils décident de restaurer un ancien puits : dégagement d'une souche, d'une grosse pierre (vestige du passage du treuil pour tirer l'eau). La profondeur est impressionnante : 7 mètres !!! D'autres étapes ont suivies : curage, montage d'un mur au-dessus du sol avant d'y mettre un toit... Ces « corvées » sont un excellent moyen de se retrouver, de partager un moment convivial ou chacun apporte sa contribution et le tout se termine autour d'un repas pris en commun.

## Valorisations touristiques

*Je vous accompagne,  
le temps d'un week-  
end découverte !*



*AOP Côtes du Forez*

Les coteaux propices depuis des siècles à la culture de la vigne, parsemés de loges, produisent une grande partie des vins AOP **Côtes du Forez** (cépages Gamay et Chardonnay) mais aussi d'autres vins locaux élaborés par des viticulteurs passionnés à partir de cépages tels que Viognier ou Pinot gris.

### *Gîte de groupe L'Enchantement*



La capacité d'accueil sur Marcilly est d'environ **35 lits**, répartis en gîte et chambres d'hôtes



### *La Volerie du Forez*

Dans un lieu magique, qu'est le château Ste Anne, la Volerie du Forez propose, de mai à octobre, **des spectacles de rapaces et de chevaux.**

### *Auberge La Césarde*

La **CÉSARDE** a été la **première auberge rurale de la Loire**. Elle a été créée par un groupe d'agriculteurs et a ouvert ses portes en juin 1966. Située dans une ancienne demeure du XVII<sup>ème</sup> siècle sur un site panoramique avec vue exceptionnelle sur la plaine du Forez, les monts du Lyonnais et les monts du Pilat.

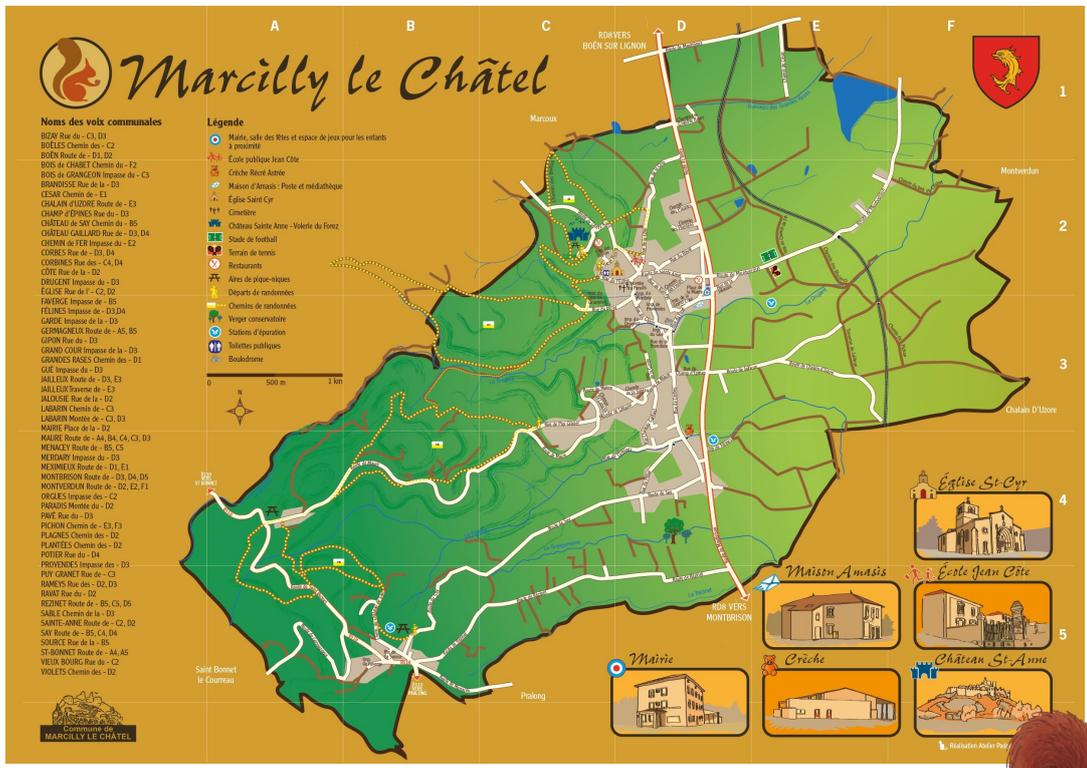
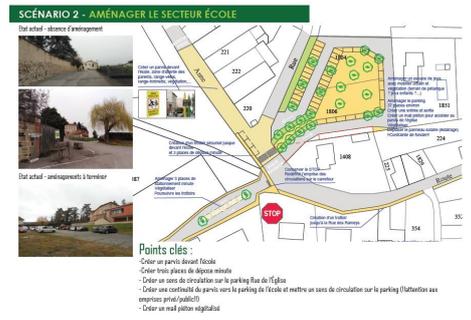
A la retraite de ses créateurs, son activité a été reprise par l'un des enfants qui, en famille continue de servir des plats maison, élaborés avec des produits du terroir.



## Nos projets pour demain...

Nous avons à cœur de poursuivre nos aménagements dans le but d'offrir aux habitants un cadre de vie toujours plus agréable et en accord avec nos valeurs concernant le respect de la nature et de la biodiversité.

- Finaliser une étude sur les déplacements afin d'améliorer la circulation, de privilégier les modes de déplacements doux dans une harmonisation esthétique. Des travaux vont se planifier sur les années à venir, pour exemple : mise en service d'un passage souterrain pour franchir la D8.
- Poursuivre l'aménagement paysager par la création de nouveaux massifs en remplacement des bacs. Planter des arbres ( noisetiers )sur les rives du Drugent.
- Installer un refuge en partenariat avec la LPO.
- Mettre en œuvre un contrat vert et bleu (programme sur 5 ans) qui a pour objectif de préserver, renforcer et restaurer la qualité des réservoirs de biodiversité. Des projets de plantation de haies sylvopastorales sont à l'étude.
- Réhabiliter un bâtiment à l'abandon en centre bourg (acquisition en cours) pour envisager un fonctionnement soit associatif, économique ou de services.



A bientôt...

